



**CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE LAMBTON**

Règlement n° 20-514 modifiant le règlement no 18-478 décrétant la tarification en vigueur pour le financement de certains biens, services et activités de la Municipalité de Lambton

ATTENDU QUE Municipalité de Lambton offre différents services dont la tarification s'applique dans un contexte d'utilisateur payeur ;

ATTENDU QU'il y a lieu de modifier le règlement 18-478 afin de mettre à jour les grilles tarifaires présentement en vigueur;

ATTENDU QUE les nouvelles grilles tarifaires seront applicables dès l'entrée en vigueur du présent règlement;

ATTENDU QU'un avis de motion relatif au présent règlement a été donné à la séance du conseil tenue le 14 juillet 2020 ;

IL EST EN CONSÉQUENCE

Proposé par : Steeve Fortier

Appuyé par : Gilles Racine

Et résolu

ARTICLE 1

PRÉAMBULE

Le préambule du présent règlement en fait partie intégrante comme s'il était ici au long reproduit;

ARTICLE 2

La grille tarifaire « Annexe B » est remplacé par l'annexe B2020.

Les tarifs applicables pour les biens et services de restaurant sont ceux apparaissant à l'Annexe « B2020 » jointe au présent règlement pour en faire partie intégrante.

ARTICLE 3

ENTRÉE EN VIGUEUR :

Le présent règlement entre en vigueur le jour de sa publication conformément à la loi.

Adopté à Lambton le 11 août 2020.



Ghislain Breton, maire



Marcelle Paradis, directrice générale

Avis de motion et présentation du projet de règlement :	14 juillet 2020
Adoption du règlement :	11 août 2020
Avis public d'entrée en vigueur :	12 août 2020
Entrée en vigueur :	12 août 2020

Annexe B2020

Grille tarifaire Casse-croûte

Item	Tarif avant taxes	Tarifs taxes incluses
Déjeuner		
Rotie (2) et café	3,48 \$	4,00 \$
1 œuf, patates et rôtie	4,35 \$	5,00 \$
1 œuf, 1 viande, patates et rôtie	5,87 \$	6,75 \$
2 œufs, patates et rôtie	5,00 \$	5,75 \$
2 œufs, 1 viande, patates et rôtie	6,74 \$	7,75 \$
Omelette au fromage	7,39 \$	8,50 \$
Omelette au jambon et fromage	8,48 \$	9,75 \$
Omelette Western	9,57 \$	11,00 \$
Club Déjeuner	10,22 \$	11,75 \$
Déjeuner de la voirie (2 œufs, 4 viandes, patates et rôties)	12,83 \$	14,75 \$
Extra Rôtie	1,96 \$	2,25 \$
Extra viande	2,61 \$	3,00 \$
Cretons	1,30 \$	1,50 \$
Breuvages		
Eau	1,74 \$	2,00 \$
Liqueur	2,17 \$	2,50 \$
Jus	1,74 \$	2,00 \$
Thé	1,74 \$	2,00 \$
Café	1,96 \$	2,25 \$
Chocolat chaud	1,96 \$	2,25 \$
Gatorade	2,61 \$	3,00 \$
Sandwichs		
Sandwich au jambon	4,35 \$	5,00 \$
Sandwich Jambon-Fromage	5,00 \$	5,75 \$
Sandwich BLT	4,78 \$	5,50 \$
Grilled cheese	3,26 \$	3,75 \$
Poutine		
Poutine (mini)	5,00 \$	5,75 \$
Poutine (petite)	5,65 \$	6,50 \$
Poutine (moyenne)	7,61 \$	8,75 \$
Poutine (grosse)	10,65	12,25 \$
Poutine steak haché/oignons (grosse)	12,83 \$	14,75 \$
Poutine saucisse (grosse)	11,96 \$	13,75 \$
Extra fromage	2,61 \$	3,00 \$
Frites		
Frites (mini)	3,26 \$	3,75 \$
Frites (petite)	3,91 \$	4,50 \$
Frites (moyenne)	4,35 \$	5,00 \$

Frites (grosse)	5,87 \$	6,75 \$
Frites sauce (mini)	3,70 \$	4,25 \$
Frites sauce (petite)	4,35 \$	5,00 \$
Frites sauce (moyenne)	4,78 \$	5,50 \$
Frites sauce (grosse)	6,31 \$	7,25 \$
Divers		
Pogo	2,39 \$	2,75 \$
Oignons français	2,83 \$	3,25 \$
Hamburger	4,57 \$	5,25 \$
Cheeseburger	5,00 \$	5,75 \$
Hot hamburger	9,57 \$	11,00 \$
Poulet pop corn	6,31 \$	7,25 \$
Poulet pop corn poutiné	8,70 \$	10,00 \$
Hot dog	2,39 \$	2,75 \$
Doigt de poulet	10,22 \$	11,75 \$
Steak Haché	10,00 \$	11,50 \$
Chocolat	1,74 \$	2,00 \$
Gommes	1,74 \$	2,00 \$
Chips	1,52 \$	1,75 \$